

Vu pour être annexé
à la délibération n° 2021-193



Le Président
Dominique MOULIN

2020

RAPPORT ANNUEL SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



REGIE GESTION ET VALORISATION
DECHETS- COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU GUILLESTROIS ET
DU QUEYRAS

Cadre réglementaire sur la prévention et la gestion des déchets

Loi de transition énergétique : 4 objectifs atteints ou partiellement atteints en 2020
Une progression entre 2019 et 2020

Objectifs réglementaires	En 2018 à la CCGQ	Résultat
Étendre les consignes de tri à tous les emballages d'ici 2022 55 % des déchets produits doivent être valorisés (valorisation matière et organique) d'ici 2020	Mise en place en 2018 50,97 % des déchets sont valorisés	Atteint
Généraliser le tri à la source des biodéchets auprès de tous les producteurs avant 2025	914 composteurs collectifs et individuels sont sur le territoire	Non atteint, mais +5 % / 2019 Atteint partiellement
Les collectivités doivent progresser vers la généralisation d'une tarification incitative (15 millions de Français couverts en 2020)	Reduction incitative présente sur le territoire	Atteint partiellement
-10 % de déchets ménagers et assimilés en 2020 Année de référence 2010	-18 % de déchets ménagers et assimilés en 2020 + 22 % sur les déchets collectés en déchèterie en 2020	Dépasse sur les déchets collectés Non atteint sur les déchèteries, mais base différente entre 2010 et 2020
-10 % de déchets ménagers et assimilés en 2025 Année de référence 2015	-17 % de déchets ménagers et assimilés en 2020 -2 % de déchets ménagers et assimilés (collecte + déchèterie) en 2020	Dépasse sur les déchets collectés Non atteint sur les déchèteries, mais base différente entre 2015 et 2020

Cadre réglementaire sur la prévention et la gestion des déchets

Loi de transition énergétique : 4 objectifs atteints ou partiellement atteints en 2020

Une progression entre 2019 et 2020

Objectifs réglementaires	En 2018 à la CCGQ	Résultat
Etendre les consignes de tri à tous les emballages d'ici 2022	Mise en place en 2018	Atteint
55 % des déchets produits doivent être valorisés (valorisation matière et organique) d'ici 2020	50.92 % des déchets sont valorisés	Non atteint, mais +5 % / 2019
Généraliser le tri à la source des biodéchets auprès de tous les producteurs avant 2025	914 composteurs collectifs et individuels sont sur le territoire	Atteint partiellement
Les collectivités doivent progresser vers la généralisation d'une tarification incitative (15 millions de français couverts en 2020)	Réduction incitative présente sur le territoire	Atteint partiellement
-10 % de déchets ménagers et assimilés en 2020 Année de référence 2010	-18 % de déchets ménagers et assimilés en 2020 + 22 % sur les déchets collectés en déchèterie en 2020	Dépassé sur les déchets collectés Non atteint sur les déchèteries , mais base différente entre 2010 et 2020
-10 % de déchets ménagers et assimilés en 2025 Année de référence 2015	-12 % de déchets ménagers et assimilés en 2020 collectés -2 % de déchets ménagers et assimilés (collecte + déchetterie) en 2020	Dépassé sur les déchets collectés Non atteint sur les déchèteries , mais base différente entre 2015 et 2020

SOMMAIRE

Cadre réglementaire sur la prévention et la gestion des déchets.....	1
FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE.....	3
A. PRESENTATION GENERALE.....	4
a. Fiche d'identité	4
b. Compétences	5
c. Chiffres clés du territoire	5
d. Gouvernance et fonctionnement.....	5
B. SYNOPTIQUE	6
C. LES COLLECTES	7
D. LES DECHETERIES	7
E. FLUX et TONNAGES	9
a. Evolution de la production de déchets	9
b. Les flux collectés en déchèterie	10
F. TRAITEMENT ET VALORISATION	12
G. PREVENTION ET SENSIBILISATION	13
a. Sensibilisation des usagers au tri et à la réduction	13
b. Le coin du SMITOMGA	13
H. INDICATEURS FINANCIERS	14
a. Bilan financier	14
b. Coûts et recettes de service	14
c. Liste des principaux marchés en cours en 2020, et des montants dépensés	17

I. REDEVANCE	18
a. Principe	18
b. Tarif en vigueur	19
c. Emission de factures :	20
J. PERSPECTIVES :	20

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Suppression des bacs à roulettes : 235 bacs ont été supprimés et 20 points tri (en conteneurs semi enterrés) ont été créés

Informatisation des déchèterie et mise en place du contrôle d'accès

Crise sanitaire COVID : Les collectes ont été maintenues et les déchèteries ouvertes dès que la CCGQ en a été autorisé. Le travail des agents a été fortement impacté par les conditions sanitaires. Les dépôts en déchèterie ont été plus importants à l'automne. La crise a changé le comportement des citoyens. Les élections municipales et intercommunales ont été étalées dans le temps ce qui a impacté les volontés et possibilités de communication.

Fréquentation estivale : Le mois d'août a été très fréquenté par les vacanciers

A. PRESENTATION GENERALE

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras est située à dans les Hautes-Alpes aux portes du Queyras et de la Forêt blanche, bien connu des amateurs de ski nordique et alpin, de randonnée et d'activités de pleine nature.

Elle regroupe 15 communes, Abriès- Ristolas, Aiguilles, Arvieux, Château Ville-Vieille, Ceillac, Eygliers, Guillestre, Molines en Queyras, Mont-Dauphin, Saint-Clément sur Durance, Saint-Crépin, St Véran, Réotier, Risoul et Vars.

La Communauté de communes dispose aussi de compétences qu'elle gère sur un large territoire (tourisme, développement économique, déchets et environnement...)

a. Fiche d'identité

Statut juridique : établissement public de coopération intercommunal

Arrêté Préfectoral de création n°05-2016-10-24-008 du 24 oct 2016

Compétences : Aménagement de l'espace-développement économique- tourisme- collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés GEMAPI-développement des énergies renouvelables- service à la population- assainissement

N° de SIRET : 20006745200090

Code APE : 3811Z

Date de création : 01 01 2017

Président : Max BREMOND jusqu'en juillet 2020 et Dominique MOULIN depuis.

Labellisation : Territoire Zéro déchets Zéro gaspillage jusqu'en 2019

Membre du SMITOMGA (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Guillestrois, Queyras et de l'Argentiérois), auprès de qui la compétence Traitement des déchets (OMR)+ PLPDMA a été transférée.

Régie :

Création de la régie Gestion et valorisation des DECHETS au 01/11/2019

Présidente : Anne CHOUVET

b. Compétences

La CC du Guillestrois et du Queyras assure la collecte des types de déchets et propose un service de déchèterie. Le service est assuré en régie par la collectivité. Ce choix a été confirmé par les élus lors de la création de la collectivité au 01/01/2017.

Le traitement est délégué au SMITOMGA qui possède et gère un quai de transfert situé sur Guillestre. Il transporte les déchets jusqu'au CSDU de Ventavon à 80 km de Guillestre

La collecte : 5 flux de déchets sont collectés en points de regroupement (déchets non recyclables = ordures ménagères, emballages, verre, papier, cartons

La facturation : La redevance est le mode de facturation du service déchets. Une partie incitative est proposée pour les usagers citoyens réduisant les déchets déposés.

Ce service est géré en régie par 1 personne.

Prévention : Le SMITOMGA sensibilise les usagers du service à la réduction et au tri des déchets.

Les déchèteries : un réseau de 5 déchèteries (2 principales Aiguilles et Guillestre) et 3 points relais (Ceillac, Risoul et Vars sont à disposition)

Compostage : démarche phare du SMITOMGA

c. Chiffres clés du territoire

15 communes

Population INSEE : 8250

Population DGF : 20 191

Territoire rural et très touristique

5 Zones d'activités

73 exploitations agricoles

7200 places d'hébergement / 250 restaurateurs et centres de vacances

d. Gouvernance et fonctionnement

Les élus : 30 conseillers communautaires

Régie : créée au 01/11/2019 avec 15 membres qui font des propositions et décident des actions concrètes sur les thèmes de la gestion et de la valorisation des déchets. La facturation est validée par le conseil communautaire, sur proposition de la Régie.

Le personnel technique

1 responsable d'exploitation

Equipe collecte : 10.5 ETP + 1 saisonnier

Equipe déchèterie : 5 ETP 1 Responsable déchèterie logistique

Le personnel administratif : 1 agent responsable de la facturation

0.6 ETP comptable 1 directrice

B. SYNOPTIQUE



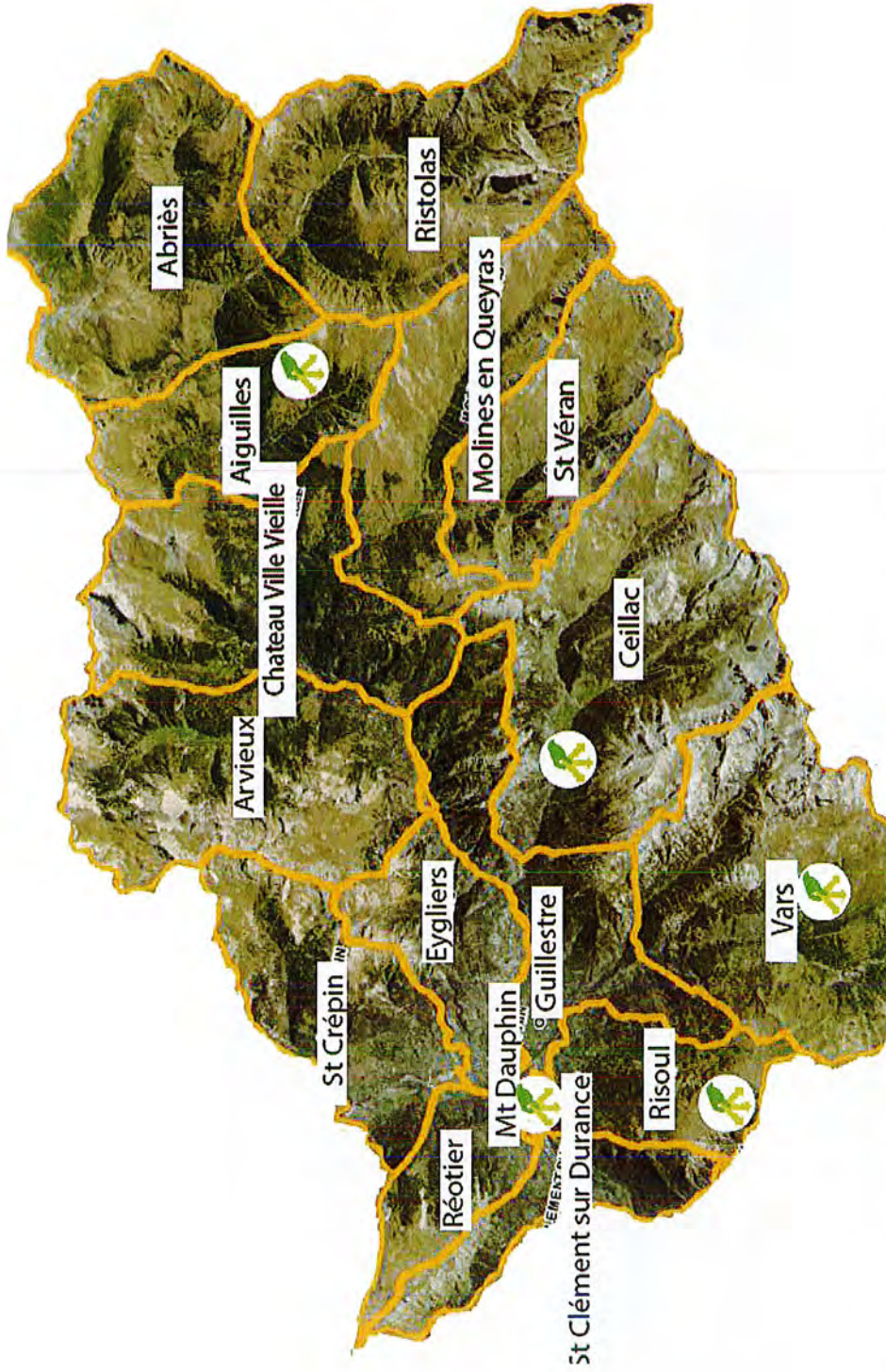
C. LES COLLECTES

- 4 CAMIONS BOM avec grue + lève conteneur
- 2 camions benne ouverte avec grue
- 1 camion petite benne en PL
- 3 véhicules légers
- 1 152 heures de maintenance et de réparations des bacs, camions et garages
- Une collecte en Point d'Apport Volontaire, en semi enterrés ou en bacs 660 litres.
- Des fréquences qui varient en fonction des saisons de tourisme, entre C0.5 et C5
- 283 points de collecte (en baisse)

EMBALLAGES	PAPIER	VERRE	CARTONS	COMPOSTEURS	DECHETS NON RECYCLABLES
210 conteneurs semi enterrés 127 bac 750l	112 conteneurs semi enterrés 12 colonnes aériennes 1 bac 750l	196 conteneurs semi enterrés 29 colonnes aériennes 35 bac 750l	71 colonnes et 8 abris	790 composteurs individuels 124 composteurs collectifs	316 conteneurs semi enterrés 234 bacs 660l

D. LES DECHETERIES

5 déchèteries pour les particuliers et les professionnels. Un contrôle d'accès en déchèterie existe.



Une réflexion a été menée sur le rôle des déchèteries sur le territoire : elles seront ouvertes aux PRO, en quantité limitée, et aux PARTICULIERS. A partir de ces objectifs, un projet de mises aux normes et agrandissement de Guillestre est réalisé et concrétisé par un marché public pour une réalisation en 2021.

E. FLUX et TONNAGES

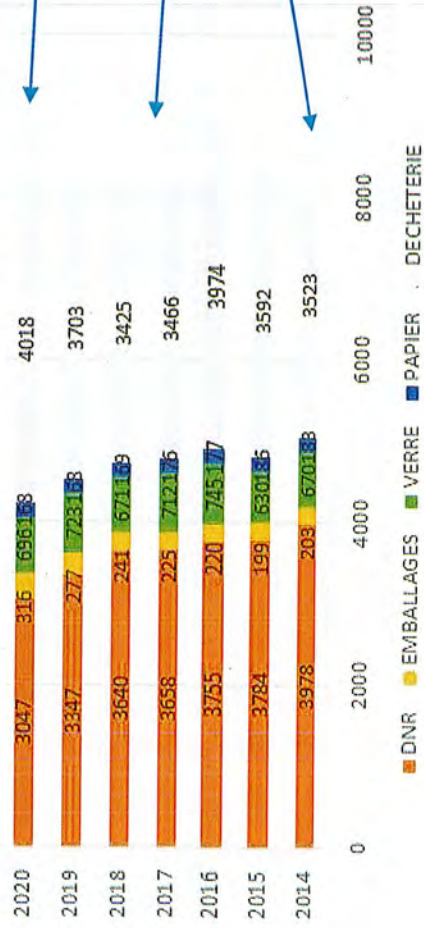
a. Evolution de la production de déchets

8 403 T : quantité de déchets ménagers et assimilés collectés et déposés en déchèterie en 2020
Cela représente 888 kg par habitant permanent
Cela représente 416 kg par habitant DGF

Comparaison à l'observation des performances de collecte nationales en 2018, par type d'habitat (ratios moyen en kg/hab.)

Ratio en kg/hab.	Tous flux	OMR	Verre	RSHV	Déchèterie	Autres flux
Communauté de Communes Guillestrois-queyras	888 kg/hab	369 kg/hab	84 kg/hab	58 kg/hab	351 kg/hab	18 kg/hab
Valeurs de référence, habitat TOURISTIQUE (référentiel national 2018)	835 kg/hab	308 kg/hab	63 kg/hab	57 kg/hab	330 kg/hab	20 kg/hab
Ecart en kg/hab.	53 kg/hab	61 kg/hab	21 kg/hab	1 kg/hab	21 kg/hab	-2 kg/hab
Ecart	6%	20%	34%	2%	6%	-11%

Evolution de la production de déchets



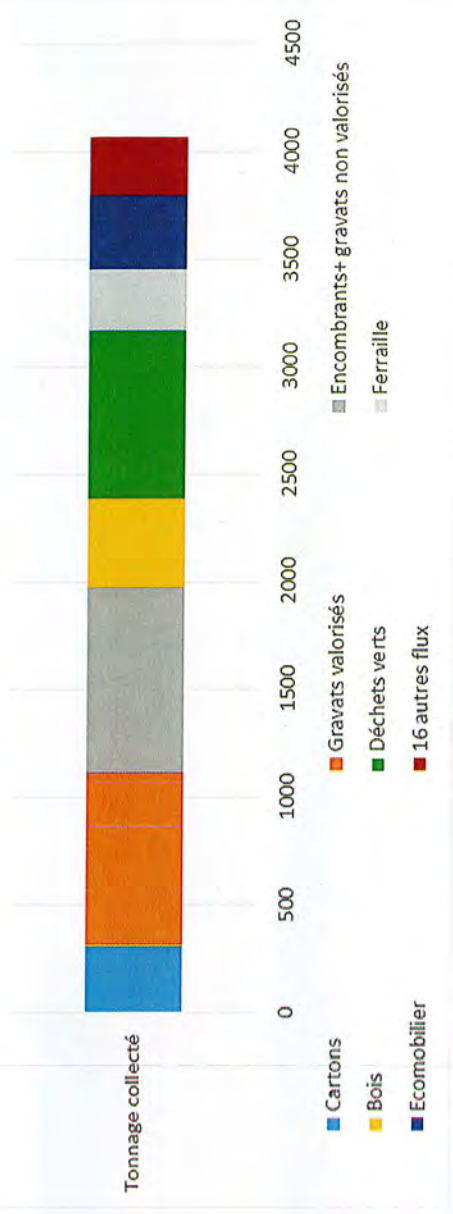
EMBALLAGES	PAPIER	VERRE	CARTONS	DECHETS NON RECYCLABLES	COMPOSTEURS	DECHETERIES
316 T	168 T	696 T	158 T	3047 T	914 u	4 018 T
Collectées en 2020	Collectées en 2020	Collectées en 2020	Collectées en 2020	Collectées en 2020	sur le territoire	Collectées en 2020
Par rapport à 2019	Par rapport à 2019	Par rapport à 2019	Par rapport à 2019	Par rapport à 2019		Par rapport à 2019

b. Les flux collectés en déchèterie

23 catégories de déchets sont collectées en déchèteries.
 7 flux constituent 91 % des déchets apportés
 21 flux sont valorisés

Les tonnages augmentent principalement sur les flux gravats valorisables, bois, déchets verts.
 Les usagers ont eu un comportement très particulier lors de cette crise sanitaire.

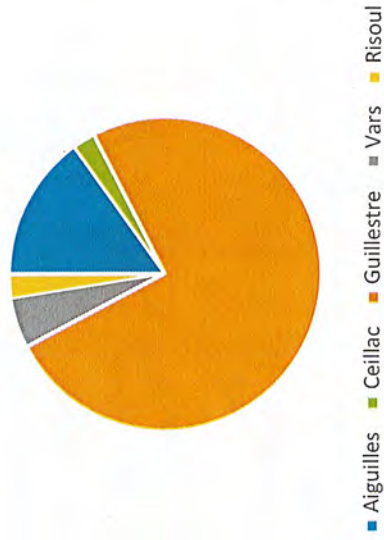
Tonnages en déchèterie



Tonnages par flux :

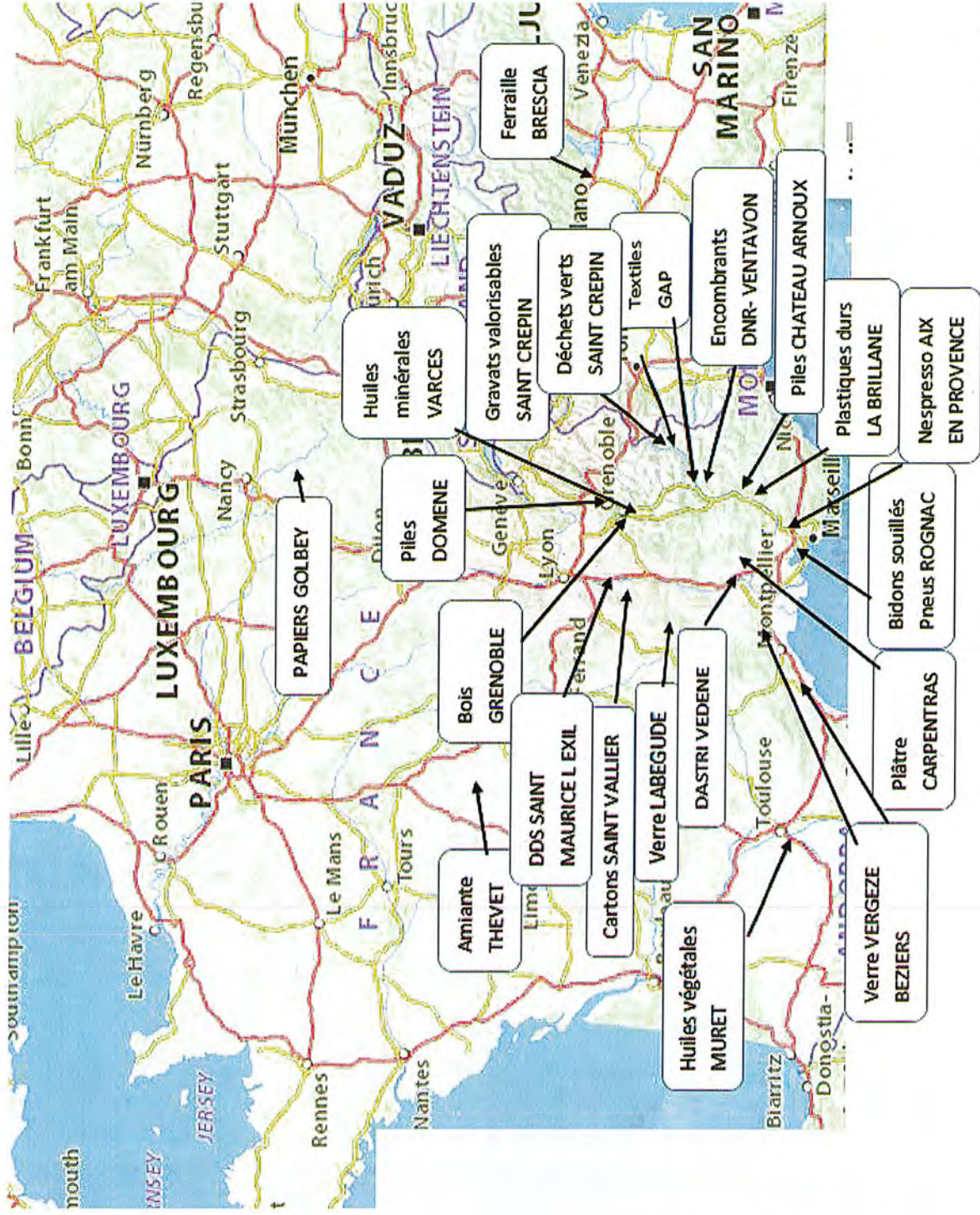
Déchèterie	Tonnage collecté
Cartons	150
Gravats valorisés	804
Encombrants+ gravats non valorisés	862
Bois	412
Déchets verts	787
Ferraille	278
Ecomobilier	350
16 autres flux	
D.E.E.E.	159
Plâtre	85
Pneus	23.86
Amiante	2.24
Piles	0.6
D.D.M.	19.96
Bidons souillés	7.55
Lampes	0
Huiles végétales	8
Huiles minérales	6.2
Films plastique	15
Equarrissage	0
Skis	3.8
Nespresso	0.52
Cartouches d'encre	0.06
Plastique dur	42.7
Total decheterie	4 018

tonnages par site



F. TRAITEMENT ET VALORISATION

Localisation des installations de traitement



valorisation et enfouissement



- enfouissement
- valorisation matière
- valorisation énergétique

G. PREVENTION ET SENSIBILISATION

a. Sensibilisation des usagers au tri et à la réduction

La crise sanitaire et les élections ont fait que les animations classiques, les festivals ont été annulés. Il n'y a pas eu de lettre d'info spécifique sur les déchets.

Une sensibilisation numérique a été réalisée durant la semaine de réduction des déchets.

Un travail autour des référents sur les sites de compost et le composteur a été mené. Durant cette phase, de la communication a été faite auprès de personnes cibles.

Un Face Book a été créé et un travail sur le site a été fait.



b. Le coin du SMITOMGA

Composteurs :

- 790 composteurs individuels (+44 en 2020)
- 124 composteurs collectifs et en établissements (+9 en 2020)

Broyeur :

125 heures en 2020 d'utilisation par les communes

STOP PUB : 51 % des foyers équipés (source la Poste-2018)

Programme Economie circulaire : un soutien aux entreprises

H. INDICATEURS FINANCIERS

a. Bilan financier

En 2020 le bilan financier est le suivant :

99 €/hab
DGF Coût aidé

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 821 068 €	1 358 334 €
RECETTES	3 027 137 €	1 567 833 €
RESULTAT EXERCICE	+ 206 069 €	+ 209 498 €
EXCEDENT N-1	504 256 €	161 335 €
EXCEDENT A REPORTER	710 325 €	370 833 €

Le budget annexe ordures ménagères dégage de l'autofinancement en 2020. L'année a été très particulière avec la crise sanitaire, qui a entraîné des dépenses en moins (collecte des stations de sports d'hiver).

Le plan d'action de baisse des dépenses et augmentation de recettes voté par les élus a commencé à porter ses fruits.

Un territoire très touristique

Un coût à l'habitant DGF similaire aux coûts nationaux, malgré les contraintes montagne et saisonnalité : **des dépenses maîtrisées**

b. Coûts et recettes de service

Les données présentées ci-dessous sont issues de la matrice ComptaCoût. C'est une méthode d'analyse proposée par l'ADEME qui intègre les coûts d'investissement, via l'amortissement, et de fonctionnement, sur des critères identiques au niveau national. Des comparaisons sont ainsi possibles entre collectivités.

Les coûts sont exprimés en €HT

Communauté de Communes Guillestrois-queyras (58015) - Matrice 2020
Coûts agrégés HT

	Année 2020 Montants HT	Flux des déchets							Total	Commentaire
		Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages	Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels	Autres services			
Fonctionnelles	Charges de structure	102 230,00	13 061,00	42 691,00	98 499,00	14 397,00	278,00	271 156,00	---	
	Communication	118,00	15,00	50,00	114,00	16,00	---	313,00	---	
	TOTAL Fonctionnelles	102 348,00	13 076,00	42 741,00	98 613,00	14 413,00	278,00	271 469,00	---	
	Prévention	40 663,00	9 288,00	6 379,00	38 662,00	2 182,00	540,00	97 714,00	---	
	Collecte et pré-collecte	---	---	---	---	---	---	---	---	
Techniques	Pré-collecte	46 883,00	33 385,00	47 783,00	---	10 532,00	---	138 583,00	---	
	Collecte	335 245,00	59 368,00	147 289,00	360 317,00	85 663,00	1 600,00	989 482,00	---	
	TOTAL Collecte et pré-collecte	382 128,00	92 753,00	195 072,00	360 317,00	96 195,00	1 600,00	1 128 065,00	---	
	Transfert/Transport	72 307,00	---	51 696,00	147 390,00	11 486,00	---	282 879,00	---	
	Traitement des déchets non dangereux	303 555,00	---	---	198 922,00	2 468,00	---	504 945,00	---	
Charges	Tri et conditionnement	---	---	80 367,00	---	140,00	---	80 507,00	---	
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	24 213,00	---	---	24 213,00	---	
	Autres charges	---	---	---	---	---	---	---	---	
	TOTAL Techniques	798 653,00	102 041,00	333 514,00	769 504,00	112 471,00	2 140,00	2 118 323,00	---	
	TOTAL Charges	901 001,00	115 117,00	376 255,00	868 117,00	126 884,00	2 418,00	2 389 792,00	---	
Produits	Matériaux	---	12 754,00	9 785,00	30 080,00	3 822,00	---	56 441,00	---	
	TOTAL Ventes de produits	---	12 754,00	9 785,00	30 080,00	3 822,00	---	56 441,00	---	
	TOTAL Industriels	---	12 754,00	9 785,00	30 080,00	3 822,00	---	56 441,00	---	
	Soutiens des éco-organismes	---	7 626,00	134 941,00	27 306,00	299,00	806,00	170 978,00	---	
	amortissements	23 765,00	14 636,00	21 559,00	31 992,00	4 863,00	---	96 815,00	---	
Aides	Subventions de fonctionnement	29 750,00	6 753,00	4 778,00	28 291,00	1 638,00	391,00	71 601,00	---	
	TOTAL Aides	53 515,00	21 389,00	26 337,00	60 283,00	6 501,00	391,00	168 416,00	---	
	TOTAL Produits	53 515,00	41 769,00	171 063,00	117 669,00	10 622,00	1 197,00	395 835,00	---	
	Montant de la TVA acquittée	64 917,00	6 214,00	25 914,00	49 750,00	6 642,00	194,00	153 631,00	---	
	REOM	2 539 904,00	---	---	---	---	---	2 539 904,00	---	
Fiscalité et financement déchets	Redevance spéciale & facturations usagers	---	---	---	7 666,00	---	480,00	8 146,00	---	
	TOTAL Financement déchets direct	2 539 904,00	---	---	7 666,00	---	480,00	2 548 050,00	---	
	TOTAL Financement déchets	2 539 904,00	---	---	7 666,00	---	480,00	2 548 050,00	---	

Comparaison à l'observation des coûts 2018 en France, par type d'habitat (coût aidé HT moyen en €/habitant) et habitant DGF

Coût aidé en €/HT/hab	Tous flux	DNR	Verre	Emballages - papier	Déchèterie	Autres flux
Communauté de Communes Guillestrois-queyras 2020	242 €/HT/hab	103 €/HT/hab	8.9 €/HT/hab	25 €/HT/hab	91 €/HT/hab	7.5 €/HT/hab
Communauté de Communes Guillestrois-queyras 2019	239 €/HT/hab	113 €/HT/hab	7.1 €/HT/hab	28 €/HT/hab	72 €/HT/hab	10.8 €/HT/hab
Valeurs moyennes 2018 (référentiel national - habitat touristique)	152 €/HT/hab	81 €/HT/hab	3.2 €/HT/hab	13 €/HT/hab	40 €/HT/hab	
1 ^{er} et 3 ^{ème} quartiles	128-193	72-116	1.5-6.1	10.5-20.1	33.8-45.7	
Ecart à la moyenne en €/hab.	90 €/HT/hab	22 €/HT/hab	5.7 €/HT/hab	12 €/HT/hab	51 €/HT/hab	
Ecart à la moyenne en %	59%	27%	178%	93%	126%	
Communauté de Communes Guillestrois-queyras en population DGF 2020	99 €/HT/hab	42 €/HT/hab	3.6 €/HT/hab	10 €/HT/hab	37 €/HT/hab	3.1 €/HT/hab
Communauté de Communes Guillestrois-queyras en population DGF 2019	99 €/HT/hab	47 €/HT/hab	2.9 €/HT/hab	11 €/HT/hab	30 €/HT/hab	4,4 €/HT/hab
Valeurs moyennes 2018 (référentiel national)	89 €/HT/hab	49 €/HT/hab	1,1 €/HT/hab	8 €/HT/hab	25 €/HT/hab	

Comparaison habitant permanent 2020/2019 et 2018 national

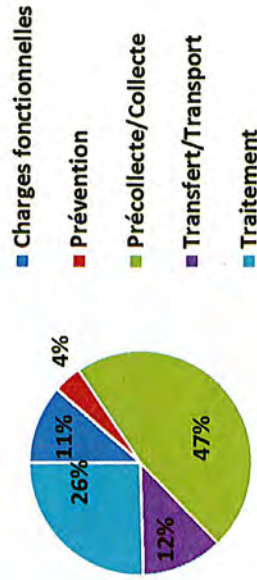
Comparaison habitant DGF 2020/19

Conclusion : En considérant la population DGF 20 191 en 2020, la CCGQ a des coûts comparables aux ratios français, sauf sur les déchèteries et le verre, pour lesquels la CCGQ a des coûts plus élevés.

Répartition des coûts par poste de charges

Charges en €HT	€	%	€/hab	Evolution / 2019
Charges fonctionnelles	271k€	11%	33k€	+0 %
Prévention	98k€	4%	12k€	+12 %
Précollecte/Collecte	1 128€	47%	137k€	+3%
Transfert/Transport	283k€	12%	34k€	-10%
Traitement	610k€	26%	74k€	+ 1%
Total charges matrice en €HT	2 348k€	100%	290k€	+ 1.8 %

Poste de charges en €HT = 2390 k€



c. Liste des principaux marchés en cours en 2020, et des montants dépensés :

Les marchés se terminent au 31/12/2023.

nom entreprise	dénomination	Montant TTC
Véolia Alpes asst	lot 1 MP 2018_29 encombrants	161 277€
Gros Environnement PAPREC/ MHD	lot 2 MP 2018_29 déchets verts	54 390 €
Gros Environnement PAPREC	lot 3 MP 2018_29 Bois	69 742 €
Véolia Alpes asst	lot 4 MP 2018_29 emballages	118 989 €
Véolia Alpes asst	lot 5 MP 2018_29 papiers	27 097 €
Gros environnement PAPREC	lot 6 MP 2018_29 cartons	43 996 €
Véolia Alpes asst	lot 7 MP 2018_29 déplacement bennes	7 632 €
MHD	lot 8 MP 2018_29 gravats valorisables	12 969 €
Véolia Alpes asst	lot 9 MP 2018_29 plâtre	15 519 €
Gros Environnement PAPREC	lot 1 MP 2018_30 amiante	706 €
Véolia Alpes asst	Lot 2 MP 2018_30 bidons souillés	9 624 €
Alpes environnement	Lot 3 MP 2018_30 DDS	26 634 €

I. REDEVANCE

a. Principe

La redevance est le mode de financement du service public de gestion des déchets choisi par les élus de la CCGQ au 01 01 2017.

Une **réduction incitative** existe pour les usagers pratiquant des gestes éco citoyen Pour que cette tarification préférentielle de -10% soit appliquée, il faut :

- S'engager à réduire les déchets produits dans sa manière de consommer
- Composter les déchets alimentaires
- Avoir un autocollant « Stop Pub » sur sa boîte aux lettres

En 2016, la réduction incitative était de -3%. Elle est passée à -10 % en 2017. Les élus souhaitent développer les pratiques citoyennes de prévention et valorisation des déchets, en offrant ainsi à leurs concitoyens la possibilité de payer en fonction de leur implication environnementale.

Nombre de Tarification Incitative : 1890 foyers et entreprises, soit 17,5 % des usagers, 8 % de plus qu'en 2018.

Pour les restaurants, la réduction est de -20 % car les biodéchets sont des déchets en grande quantité. Pour traduire une proportionnalité / fréquentation, une partie déclarative proportionnelle au nombre de repas est incluse dans la redevance.

Une redevance inférieure de 23 % à la moyenne des Hautes Alpes

La redevance ménages moyenne des Hautes Alpes en 2017 se situe à 165 €, celle de la CCGQ à 127.30 € (sans réduction incitative et pour 2 personnes).

Une réduction incitative de 10 % pour les usagers citoyens- de – 20 % pour les restaurateurs citoyens

b. Tarif en vigueur

CATEGORIE LOGEMENT	REDEVANCES DÉCHETS 2020
Logement 1 à 2 personnes	R = 129.85 €
Logement 3 à 4 personnes	R + 5 %
Logement 5 à 6 personnes	R + 10 %
Logement + de 6 personnes	R + 15 %
Tarification incitative	- 10 %
Logement éloigné et ne bénéficiant que de déchèterie et traitement	-30%

CATÉGORIES PROFESSIONNELS	REDEVANCES DÉCHETS 2020
Catégorie Pro 1	44.30 €
Catégorie Pro 2	129.85 €
Catégorie Pro 3	285 €
Catégorie Pro 4	453 €
Catégorie Pro 5	705 €
Catégorie Pro 6	991 €
Catégorie Pro 7	1164 €
Catégorie Pro 8	1 693 €

HEBERGEMENT - RESTAURATION	REDEVANCES DÉCHETS 2020
Restauration ⁽¹⁾ <i>Hôtel - restaurant, Restaurant, Table d'hôtes...</i>	6,64 € / couvert
Restauration en terrasse	+2,21 € / couvert
Part variable : nbre de repas servis n-1	0.066 cts /repas
Hébergement collectif de grande capacité supérieure à 8 personnes : <i>Hôtels, Centres de vacances, Maison de retraite, Refuges...</i>	5.64 € / couchage
Chambre d'hôtes	5.64 € / couchage
Camping	24.48 € / emplacement effectif
+ Restauration dans le camping	+ 7.14€ / couvert
+ Caravaneige	27.13€ / emplacement effectif
Tarification incitative	- 10 %

Communes : La redevance déchets est comprise entre 332 et 664 €

CATÉGORIES SUPERMARCHES	REDEVANCES DECHETS 2020 ne gérant pas leurs déchets selon les obligations réglementaires
Catégorie Pro 9	363 €
Catégorie Pro 10	899 €
Catégorie Pro 11	1 263 €
Catégorie Pro 12	1 483 €
Catégorie Pro 13	6630 €

c. Emission de factures :

- 10 830 factures ont été émises
- 214 annulations ont été faites (en légère hausse)
- 60 factures pour professionnels déchèteries
- 4 annulations déchèteries

J. PERSPECTIVES :

Réalisation des travaux de modernisation des déchèteries, en les mettant aux normes

Poursuite réorganisation du service collecte

Poursuite mise en place des Points TRI et suppression bacs

Zone test de tarification incitative



